

Feuillet paroissial de Saint-Anaclet

JANVIER 2024



Encore une autre année qui se termine. Chacun de nous lui fait tous ses adieux. Pour disparaître on la voit qui s'incline. Elle semble dire enfant soyez heureux. Un an nouveau déjà a pris ma place. Embrassez-le avec beaucoup d'amour. Ce temps joyeux toujours trop vite passe, car lui aussi disparaîtra un jour. Ainsi s'en vont les années de la vie, en nous laissant toujours un souvenir. De nous quitter elle nous semble meurtrie, car jamais elle ne pourra revenir.

Douze autres mois passeront sur le monde. Janvier était le mois le plus rigoureux. Février est long comme une seconde. Mars, avril, mai, juin, pour les amoureux, juillet, août, septembre, octobre et novembre sont la deuxième partie de l'année. Passons enfin au beau mois de décembre, c'est avec lui qu'un Dieu nous est donné. Faits de tout cœur

qu'à chacun je présente: mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que cette année soit des plus éclatante. Qu'elle vous apporte la prospérité.

(paroles de Roland Lebrun)

Votre assemblée de fabrique

Bonne Année



Célébrations janvier 2024



Lundi	le 01 janvier 2024	10 h	- célébration de la parole
Dimanche	le 07 janvier 2024	10 h	- Feus Aimé Pineau et Louise D'Amours par Marie et Normand-Alain Pineau - Feus Gérard, Emma, Fernand, Sylvie et Simon Lavoie par Noëlla Lavoie et Pierre Diamond - Feu Clément Brisson par Claude son fils, Marianne et Thomas Brisson ses petits enfants - Feu Léonard Fortin par son épouse et la famille
Mercredi	le 10 janvier 2024	16 h 30	- Feu Béatrice Pelletier par la succession
Pavillon l'Héritage			
Dimanche	le 14 janvier 2024		- 9 h à Ste-Flavie - 10 h 30 Mont-Joli
Dimanche	le 21 janvier 2024	10 h	- Famille Gagné par Francine Gagné et Proulx - Parents défunts famille Fournier par Réjeanne Fournier - Famille Gobeil/Lepage par Gisèle Gobeil/Lepage - En l'honneur de la Ste-Vierge par Gertrude Labbé
Dimanche	le 28 janvier 2024		- 11h St octave - 9h Rédemption - 11h Les Hauteurs

Vos offrandes



29 oct 2023	138,00 \$	05 nov 2023	173,80 \$	12 nov 2023	134,25 \$	19 nov 2023	152,50 \$
26 nov 2023	270,35 \$	03 déc 2023	443,95 \$	10 déc 2023	190,05 \$		

Les lampes du sanctuaire janvier 2024



07 janvier 2024	- aux intentions de Mme Gisèle Gobeil et la famille
14 janvier 2024	- aux intentions Famille Boucher/Beaulieu
21 janvier 2024	- Aux intentions de M. Roméo St-Pierre
28 janvier 2024	- Aux intentions de Mme Annette Guimond et M. Pierre-Paul St-Laurent

N.B.: Prendre note qu'en date du 28 janvier 2024, **il ne reste que neuf (9) lampes en banque.** Nous vous invitons à nous contacter pour approvisionner celle-ci. Merci

Réjeanne et Réal

ERRATUM : nom de l'épouse erroné dans le feuillet de novembre 2023



M. Georges-Henri Hudon, **époux de Mme Aline Albert**, fils de feus Napoléon Hudon et de Eugénie Gagné, décédé le 01 octobre 2023

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU 10 DÉCEMBRE 2023.

Après la messe de dimanche dernier, il y a eu élection des nouveaux marguilliers et marguillières. La crainte de ne pas avoir le quorum a finalement été oubliée. Pour avoir quorum, dix (10) personnes devaient être présentes. Heureusement, nous avons eu dix-sept (17) personnes présentes. Un merci particulier leur est adressé.

L'assemblée de fabrique de la Paroisse de St-Anaclet sera composée pour l'année 2024 des marguilliers et des marguillières:

Mme Francine Julien, 3e année de son premier mandat de trois (3) ans;
Mme Martine St-Pierre, 2e année de son premier mandat de trois (3) ans;
Mme Thérèse Gasse en remplacement de Mme Camille Lévesque
M. Yvan Côté pour un second mandat de trois (3) ans
M. Jean-Guy Lechasseur en remplacement de feu Richard Ouellet
Réal Lepage, 3e année de son dernier mandat.

Bienvenue à nos nouveaux gestionnaires et un sincère merci à Mme Camille pour ses services rendus au cours des six (6) dernières années.

Comme déjà annoncé, après plus de treize (13) ans comme président, M. Maurice Lepage tire sa révérence. Merci Maurice pour tout ce temps donné à notre communauté.

Le don de soi = Maurice Lepage

Qui sera la relève de ce bonhomme? À suivre....

Mesures pour réduire les frais de chauffage



Les célébrations de la parole sont suspendues jusqu'à la fin mars 2024 à l'exception du 1^{er} janvier 2024 et :

- nous maintenons les messes pour les 3 premiers mois de l'année;
- si des funérailles sont demandées, elles devront se tenir la veille d'une messe prévue ou le lendemain de celle-ci, car nous ajusterons le chauffage en conséquence;
- si des baptêmes sont demandés, ils devront avoir lieu le même dimanche d'une messe célébrée le matin, car l'église sera préalablement chauffée;
- toutes autres activités concernant le culte devront être tenues dans la salle Réal-Lamontagne si requises, telles que les pratiques de chorale, à moins qu'elles soient tenues en après-midi ou le soir du jour d'une messe célébrée.

Un merci tout spécial....

à Mesdames Jeannine Marquis, Rachel Roy, Marie Canuel, Marie-Paule Perreault et Pierrette Meunier pour leur aide précieuse lors de la matinée consacrée à la décoration de l'église sans oublier le travail de préparation de Messieurs Éric Morneau et Marc-André Gagné.

Je me dois de féliciter Monsieur Jean-Luc St-Onge pour le magnifique travail. Il a su démontrer beaucoup de créativité afin de mettre nos colonnes en valeur. Le travail effectué est remarquable.

A tous et à toutes, un merci dès plus sincères.

Gaétane

MERCI



Mot du prêtre

1^{er} janvier : solennité de Marie, Mère de Dieu; Journée mondiale de la paix

Frères et sœurs, vous avez sans doute connu ou tout au moins entendu parler de cette prière chrétienne mariale très ancienne à côté du « Je vous salue »: « Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions sainte mère de Dieu... » Cette prière exprime l'essentiel d'une vérité de foi catholique : Marie, Mère de Dieu, celle qui enfante Dieu (en grec Théotokos). C'est en 431, lors du concile d'Éphèse, après des débats et controverses portant sur la divinité et l'humanité de Jésus (Dieu peut-il avoir une mère?) que les pères conciliaires ont affirmé l'union de la nature divine et la nature humaine dans le Christ, et de fait, reconnu en Marie le titre de Mère de Dieu. En effet, ce titre ne se rencontre pas dans la Bible, mais il s'est répandu progressivement chez les premiers chrétiens au point d'en devenir aujourd'hui une fête-phare dans l'Église célébrée à tous 1^{er} janvier.

C'est donc « Sous l'abri de la miséricorde » de la Mère de Dieu, que l'Église nous appelle à échanger nos vœux pour l'année nouvelle. Parmi ces vœux, la paix résonne profondément en tant qu'aspirations de tous les peuples. C'est à juste titre que, depuis 1967, l'Église a décidé de célébrer à la date du 1^{er} janvier, la journée mondiale de la paix. Par-là, elle a fait de ce jour un moment fort de prières pour la paix, et l'éducation à la paix et les valeurs qui lui sont indissolublement liées, entre autres, la liberté, la solidarité, l'esprit fraternel, la dignité de la personne humaine, le respect de la nature, le droit au travail, et la sacralité de la vie. Cette fête nous stimule en tant chrétiens catholiques à dénoncer les situations marquées par l'injustice ayant pour effet de troubler les consciences et de menacer la paix comme le préconise le Directoire pour la liturgie populaire au numéro no 117.

En vous réitérant mes vœux du Nouvel An particulièrement de la paix, je vous invite à dire régulièrement cette prière appelée en latin *Sub tuum praesidium* (sous l'abri de ta miséricorde), comme l'avait déjà recommandé d'ailleurs le pape François le 29 septembre 2018 en la fête de Saint Michel Archange:

Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions,
Sainte Mère de Dieu.

Ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers, délivre-nous toujours,
Vierge glorieuse et bénie.

Soyez abondamment bénis/es !

Pierre Guerrier, Prêtre

Pour toutes informations concernant votre fabrique,

consultez notre site WEB:



<http://paroissestanaclet.com/informations/>

ou notre site FACEBOOK:



<https://facebook.com/Paroisse.de.St.Anaclet>

De plus, nous vous invitons à les consulter pour les horaires des messes et le feuillet paroissial. Une multitude de sujets ont été placés sur ces sites pour vous tenir informés sur les services offerts par la fabrique.

Horaires du bureau de la fabrique:



Nous tenons à vous rappeler que le bureau de la fabrique est ouvert les mercredis en après-midi de 13h à 16h. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour aider l'équipe en place qui est de plus en plus restreinte. Si vous avez un peu de disponibilité, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe.

